



32 300 emplois touristiques en Nord-Pas-de-Calais : des emplois davantage liés à la consommation qu'à l'hébergement

En moyenne sur l'ensemble de l'année 2011, le nombre d'emplois dédiés aux touristes séjournant dans le Nord-Pas-de-Calais est estimé à 32 300 (24 000 en équivalent temps plein), plaçant le Nord-Pas-de-Calais au 9^e rang des régions de France métropolitaine. Le poids de l'emploi touristique dans l'emploi total régional est de 2,2 %, soit 1,7 point de moins qu'en moyenne nationale. La restauration et les commerces de détail concentrent plus de la moitié des emplois touristiques, quand ailleurs en France les activités liées à l'hébergement arrivent en tête. La structure sectorielle de l'emploi touristique régional est liée à la place du tourisme pour motifs professionnels, à l'urbanisation du territoire et aux caractéristiques de l'offre hôtelière. Ainsi, l'agglomération lilloise concentre plus d'un tiers des emplois touristiques de la région. Dans le Montreuillois, plus d'un emploi sur dix est voué aux touristes.

Betty Becuwe, Élisabeth Vilain (Insee)

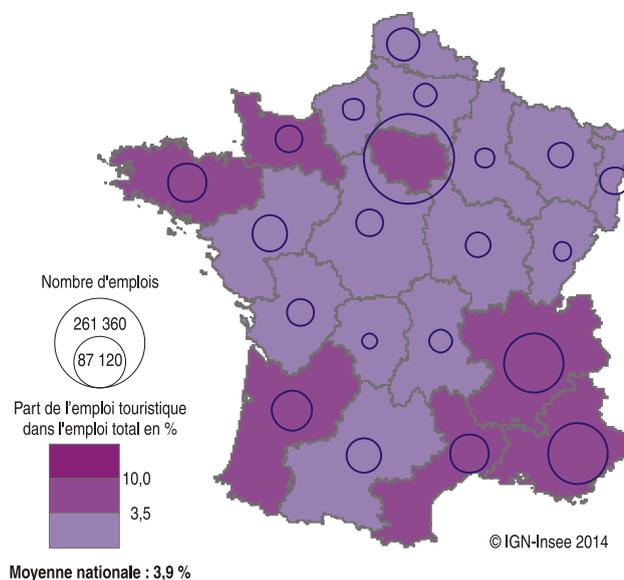
Le développement des emplois touristiques est un enjeu pour les économies locales car ceux-ci constituent des marqueurs de l'attractivité des territoires, relativement protégés de la concurrence internationale, proposant des débouchés aux actifs les moins qualifiés. L'accompagnement des professionnels du secteur par les pouvoirs publics nécessite donc une bonne connaissance de ses dimensions économiques.

32 300 emplois touristiques : du cœur au halo

En moyenne sur l'année 2011, 32 300 emplois touristiques sont dénombrés dans la région Nord-Pas-de-Calais, dont 4 500 non salariés. Certains emplois sont entièrement dédiés à l'accueil des touristes, comme l'hébergement ou l'activité récréative qui les a amenés sur le territoire. Ces secteurs économiques constituent le cœur de l'emploi touristique. Celui-ci s'enrichit d'un halo d'emplois dans les activités

1 Un faible poids de l'emploi touristique dans le quart nord-est

Part de l'emploi touristique dans l'emploi total des régions



Source : Insee, estimation de l'emploi touristique en 2011.

qui offrent des biens et services aux consommateurs vivant sur le territoire, qu'ils y séjournent habituellement ou occasionnellement, comme c'est le cas des touristes. Dans la plupart des cas, cette partie de l'emploi répond à un surplus d'activité occasionnée par la présence de cette population additionnelle. Parfois, elle peut être déterminante pour l'implantation de l'activité ou sa pérennité.

La région conjugue un tourisme de séjours et d'agrément sur son littoral, sa métropole ou encore dans divers centres d'intérêt culturels qui attirent de nombreux excursionnistes et un tourisme tourné vers la clientèle professionnelle. Contrairement à bien d'autres régions, elle connaît ainsi une activité touristique qui se moque pratiquement des saisons. En outre, capacité d'accueil en hébergements marchands de passage et présence potentielle d'une population touristique sur un territoire sont assez déconnectés en Nord-Pas-de-Calais. En témoigne l'occupation régulière des 27 100 emplacements de l'hôtellerie de plein air loués à l'année, bien plus nombreux qu'en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou encore la part importante des visiteurs logés gratuitement : le halo des emplois induits par la consommation des touristes est ainsi moins qu'ailleurs lié aux emplois du cœur de l'emploi touristique.

L'emploi touristique représente 2,2 % de l'emploi total

Le Nord-Pas-de-Calais se classe en 9^e position des régions pour le nombre d'emplois touristiques, derrière Midi-Pyrénées (39 000) ou Pays de la Loire (41 000). En France métropolitaine, ce sont près d'un million d'emplois qui sont dédiés aux touristes.

L'emploi touristique représente 2,2 % de l'emploi total régional, contre 3,9 % en moyenne nationale. Plus généralement, le tourisme pèse moins dans l'emploi total pour une grande partie des régions septentrionales (figure 1). Quelques régions de la moitié nord font exception, comme l'Île-de-France qui bénéficie notamment de l'attrait pour la capitale (4,3 %), ou encore la Basse-Normandie en raison de la présence du Mont-Saint-Michel (4,4 %). À l'inverse, dans les régions au sud de la Loire, le tourisme a un impact plus important sur l'emploi. Ainsi, il pèse pour plus de 10 % de l'emploi en Corse ou 6,2 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

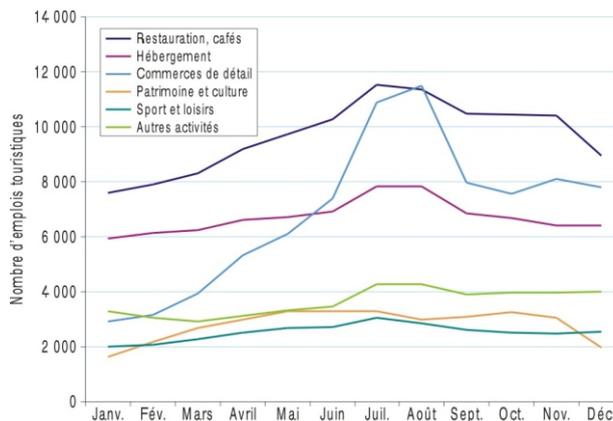
Nord et Pas-de-Calais comptent respectivement 19 900 et 12 400 emplois touristiques, se classant ainsi au 12^e et 23^e rang des départements de la métropole. Les poids respectifs de l'emploi touristique sont de 2,0 % et 2,7 %.

Près d'un emploi touristique sur trois dans la restauration

En Nord-Pas-de-Calais, les activités de restauration et les cafés sont celles qui regroupent le plus d'emplois touristiques : 9 700 emplois en moyenne sur l'année répondent à l'afflux de touristes. Tout au long de l'année, le nombre d'emplois

2 Une saisonnalité assez peu marquée sauf dans les commerces

Évolution de l'emploi touristique selon l'activité au cours de l'année 2011



Source : Insee, estimation de l'emploi touristique en 2011.

lié au tourisme dans ce secteur est important, variant entre 7 000 au plus bas en janvier et 11 000 au plus haut en juillet et août. De septembre à novembre, la clientèle professionnelle tient une place importante et permet de maintenir l'emploi touristique du secteur à un niveau élevé (figure 2). Les commerces de détail occupent la 2^e position avec 6 900 emplois en moyenne annuelle. Cet effectif fluctue toutefois beaucoup au cours de l'année. Ces emplois correspondent en partie à des remplacements de salariés en congés d'été pour faire face à une activité commerciale qui ne faiblit pas : en juillet et août, leur nombre atteint plus de 10 000 contre moins de 3 000 en janvier. Enfin, l'hébergement est le 3^e employeur touristique de la région, avec 6 700 emplois. Dans cette activité, la totalité de l'emploi est dédiée aux touristes.

Si au plan national ces trois premières activités au service des touristes sont identiques, elles n'apparaissent pas dans le même ordre. L'activité d'hébergement regroupe en France le plus d'emplois touristiques (287 000 emplois), à quasi-égalité avec la restauration (276 000 emplois), tandis que, loin derrière, en troisième position, les commerces de détail occupent la troisième position. Cette différence s'explique principalement par la sous-représentation de l'offre hôtelière en Nord-Pas-de-Calais. Le parc hôtelier y apparaît en effet sous-dimensionné au regard de la taille de la région, proposant 45 chambres pour 10 000 habitants, soit deux fois moins qu'au niveau national.

Un emploi dynamique mais relativement précaire

Les activités d'hébergement et de restauration constituent le socle de l'activité touristique, concentrant la moitié des emplois touristiques de la région. Entre 2009 et 2011, ces deux secteurs dans leur ensemble ont été particulièrement dynamiques, affichant une augmentation du nombre d'emplois salariés de 3,3 % au niveau régional tandis que l'emploi salarié régional restait stable (+ 0,3 %).

L'emploi touristique est toutefois caractérisé

par des conditions d'emploi faisant la part belle aux temps partiels et aux contrats courts, parmi lesquels les contrats saisonniers. Ainsi, le volume de travail annuel total correspond à 24 000 ETP (Équivalents temps plein) que se partagent 32 300 personnes. Près de 40 % de ce volume est couvert par des temps partiels, soit sept points de plus qu'au plan national, écart expliqué par le poids prépondérant des activités de restauration et des commerces dans l'emploi touristique régional. Au plan départemental, cet écart se réduit à trois points dans le Pas-de-Calais où la structure sectorielle de l'emploi est plus proche de la structure nationale.

Un impact du tourisme dans l'emploi plus faible qu'au plan national

Si l'emploi touristique régional se distingue du niveau national en termes de structure sectorielle, il s'en éloigne également en termes de poids dans l'emploi total des activités. En Nord-Pas-de-Calais, 14 % de l'emploi des activités potentiellement impactées par le tourisme est effectivement dédié aux touristes, contre 22 % en France métropolitaine. Quelle que soit l'activité, la part de l'emploi dédiée aux touristes est moindre en région (figure 3). Ainsi, dans la restauration, un emploi sur quatre est dédié à la clientèle touristique contre un sur trois en France métropolitaine. Dans les régions les plus touristiques comme en Provence-Alpes Côte d'Azur, c'est près d'un employé sur deux. Ces différences s'expliquent par le caractère très urbanisé de la région, propice à une demande plus importante de restauration en dehors du domicile de la part de la population résidente.

Dans le secteur du patrimoine et de la culture, la part de l'emploi consacrée aux touristes est la plus élevée : 31 % des emplois leur sont dédiés. On trouve notamment dans ce secteur la gestion des musées ou des sites et monuments historiques qui emploient près de 800 personnes, au service exclusif des visiteurs et touristes. De la même façon, le secteur des sports et des loisirs, regroupant entre autres les casinos, les parcs d'attractions ou la gestion des

3 La restauration et les cafés en tête dans la région

Emplois dans les activités touristiques en Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine

	Nord-Pas-de-Calais		Nord		Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Nombre d'emplois touristiques	Part de l'emploi touristique dans l'activité (en %)	Nombre d'emplois touristiques	Part de l'emploi touristique dans l'activité (en %)	Nombre d'emplois touristiques	Part de l'emploi touristique dans l'activité (en %)	Nombre d'emplois touristiques	Part de l'emploi touristique dans l'activité (en %)
Restauration, cafés	9 700	23	6 600	24	3 100	23	275 600	34
Commerces de détail	6 900	6	4 400	6	2 500	6	119 700	5
dont commerces non alimentaires	3 800	6	2 450	6	1 350	6	65 400	6
dont commerces alimentaires	800	7	450	6	350	8	15 800	8
dont grandes surfaces	2 300	5	1 500	5	800	5	38 500	6
Hébergement	6 700	100	3 300	100	3 400	100	286 900	100
Patrimoine et culture	2 800	31	1 800	26	1 000	46	84 500	37
Sport et loisirs	2 500	24	1 300	20	1 200	31	100 600	37
Offices de tourisme	600	100	400	100	200	100	14 200	100
Artisanat	600	7	350	7	250	7	13 300	8
Soins	500	4	250	3	250	5	17 900	8
Autres activités potentiellement impactées par le tourisme	2 000	7	1 500	8	500	5	73 300	13
Total des activités potentiellement impactées par le tourisme	32 300	14	19 900	13	12 400	15	986 000	22

Note de lecture : Dans le Nord-Pas-de-Calais, 14 % de l'emploi des activités potentiellement impactées par le tourisme est effectivement dédié aux touristes. Dans l'activité Patrimoine et culture, on compte 2 800 emplois touristiques, soit 31 % de l'ensemble du secteur Patrimoine et culture.

Source : Insee, estimation de l'emploi touristique en 2011.

installations sportives, est dynamisé par le tourisme puisqu'un emploi sur quatre lui est consacré.

Les raisons professionnelles motivent le tourisme dans les villes

En Nord-Pas-de-Calais, près de deux emplois touristiques sur trois (soit 22 000) sont situés dans les grandes et moyennes aires urbaines de la région, hors celles du littoral. Les emplois touristiques dans ces espaces sont en grande partie dédiés à la clientèle venue pour motifs professionnels, qui occupe une place particulièrement importante (56 % des nuitées hôtelières). Au sein de l'espace urbain, l'agglomération lilloise attire de nombreux visiteurs et compte ainsi près de 12 000 emplois destinés aux touristes, soit plus du tiers des emplois touristiques de la

région. Plus de la moitié se situent sur la seule commune de Lille. L'emploi touristique y présente une saisonnalité moindre, compte tenu de la prédominance tout au long de l'année de la clientèle professionnelle et du tourisme urbain. Cette clientèle conditionne également la répartition sectorielle des emplois touristiques du territoire : 40 % des emplois touristiques sont ainsi occupés dans la restauration et les cafés contre 30 % au niveau régional.

Un réel impact au sud du littoral

La Côte d'Opale compte quatre territoires touristiques (*définition*) : le Pays maritime et rural du Montreuillois, le Boulonnais, le Calaisis et Dunkerque Flandre Côte d'Opale. Sur l'ensemble de ces territoires littoraux, près de 9 000 personnes travaillent au service des touristes.

Dans le Montreuillois, qui comporte de nombreuses aménités touristiques, 3 100 personnes travaillent pour satisfaire les touristes en moyenne toute l'année (*figure 4*). En été, elles sont 4 400, soit deux fois plus qu'en janvier. Les emplois dans l'hébergement représentent là un tiers des emplois touristiques et la part de l'emploi lié au tourisme près de 11 % de l'emploi total du territoire.

Dans le Boulonnais et le Calaisis, l'emploi touristique représente respectivement 4,1 % et 3,3 % de l'emploi total, soit 2 200 et 1 600 emplois. La part d'emplois touristiques est ainsi supérieure à la moyenne régionale, expliquée par la surreprésentation des activités liées au patrimoine et à la culture dans le premier cas et celle des hébergements dans le second cas. Au sein de la zone dunkerquoise, on dénombre 1 800 emplois touristiques, ne représentant que 2,2 % de l'emploi total, comme au niveau régional (*figure 5*).

4 Près de 12 000 emplois touristiques dans l'agglomération lilloise

Emplois touristiques dans les territoires touristiques du Nord-Pas-de-Calais

	Nombre d'emplois touristiques en 2011	Part de l'emploi touristique dans l'emploi total en 2011 (en %)
Lille Métropole	11 900	2,2
Pays maritime et rural du Montreuillois	3 100	11,0
Boulonnais	2 200	4,1
Dunkerque Flandre Côte d'Opale	1 800	2,2
Artois	1 600	2,0
Porte du Hainaut - Valenciennes Métropole	1 600	1,4
Calaisis	1 600	3,3
Douaisis Cœur d'Ostrevent	1 400	2,1
Hénin - Carvin Lens - Liévin	1 300	1,2
Sambre Avesnois	1 100	1,7
Pays de Flandre	1 000	1,9
Artois Comm ⁽¹⁾	900	1,5
Cambrésis	900	1,9
Pays de Saint Omer	800	2,3
Ternois - 7 Vallées	400	1,9
Pays Pévêlois	300	1,3
Pays de la Lys Romane	300	2,4
Nord-Pas-de-Calais	32 300	2,2

⁽¹⁾ Communauté d'agglomération Béthune - Bruay - Noeux les Mines.

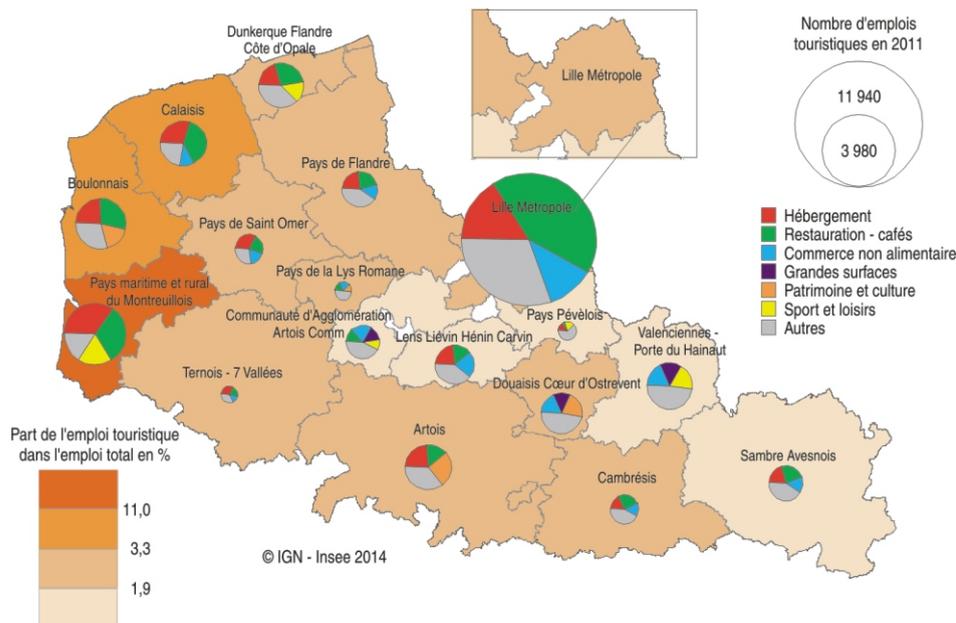
Source : Insee, estimation de l'emploi touristique en 2011.

Au 9^e rang pour la richesse dégagée

La richesse dégagée par les emplois touristiques représente 1,7 % de la richesse totale de la région ; ce poids est ainsi moins important que le poids du tourisme dans l'emploi total (2,2 %). En effet, les activités touristiques, à l'image de la restauration, sont des activités à faible valeur ajoutée puisqu'essentiellement des activités de main-d'œuvre. Le Nord-Pas-de-Calais se classe au 9^e rang des régions en termes de richesse dégagée par les activités potentiellement touristiques, comme en termes d'emplois. En revanche, pour les seules activités d'hébergement, la région recule au 14^e rang. Cet écart s'explique principalement par la sous-représentation des hébergements touristiques offerts dans la région mais également par la structure du parc hôtelier, de classe plutôt économique : 25 % des hôtels de la région sont classés 0 ou 1 étoile contre 15 % au niveau national.

5 Le poids de l'emploi touristique est notable sur le littoral

Part de l'emploi touristique dans l'emploi total



Note de lecture : sont représentés au sein des diagrammes en secteurs les poids des trois activités regroupant le plus grand nombre d'emplois touristiques de la zone. La partie grisée représente donc la part des emplois des autres activités touristiques.

Source : Insee, estimation de l'emploi touristique en 2011.

La méthode d'estimation de l'emploi touristique

Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des territoires situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles. Ces personnes sont appelées des visiteurs, et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents (définition de l'Organisation mondiale du tourisme - OMS -). L'emploi touristique correspond à l'emploi généré par la présence de ces visiteurs sur un territoire. Les activités ainsi prises en compte dans sa mesure sont celles qui fournissent directement un bien ou un service aux touristes, comme l'hébergement ou la gestion des musées. Sont exclues les activités préalables au séjour (agences de voyages, transport, etc.) ou celles qui ne sont pas déployées au niveau local (fabrication de caravanes, autocaristes, etc.).

Pour tenir compte des changements qu'introduit la nouvelle nomenclature d'activités économiques dans les sources statistiques, l'Insee a mis au point une nouvelle méthode qui affine, sur l'ensemble du territoire français, l'estimation du nombre d'emplois en lien avec la présence de touristes sur un territoire.

Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques, comme la restauration ou les commerces, l'emploi touristique du territoire est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié à ses résidents.

Cette nouvelle estimation du nombre d'emplois touristiques n'est pas directement comparable avec les chiffres publiés précédemment, compte tenu du changement de méthode. Elle intègre notamment les emplois non salariés, et prend mieux en compte la saisonnalité des activités.

Les oubliés de la méthode

Reposant sur l'identification des établissements employeurs au travers du code APE (Activité principale exercée), la méthode conduit à ne pas prendre en compte certains organismes assimilés à des administrations qui assurent pourtant des missions de développement du tourisme régional (services d'accueil des touristes dans les mairies, comité régional de Tourisme, unions départementales des offices de tourisme...).

Définitions

Les territoires touristiques en Nord-Pas-de-Calais : la politique du tourisme en Nord-Pas-de-Calais s'organise autour de Contrats de rayonnements touristiques (CRT) afin de favoriser un développement touristique et économique concerté sur les territoires. Basé sur le découpage des PLDE (Plans locaux de développement économique), ces périmètres constituent désormais la nouvelle cartographie des territoires touristiques de la région.

La richesse dégagée : elle est issue de la valeur ajoutée des entreprises et permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone. Elle est à considérer comme un proxy du poids de l'activité économique.

Sources

L'estimation de l'emploi touristique s'appuie sur les données des déclarations annuelles de données sociales 2011 (DADS) pour les salariés et les données de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale 2011 (Acos) pour les non-salariés.

Insee Nord-Pas-de-Calais

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 - 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Daniel Huart

Rédacteur en chef :

Nathalie Delattre

ISSN en cours

© Insee 2014

Crédits photos :

© Laurent Ghesquière

© Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel

© Matthieu Debailleul

Pour en savoir plus

- « Bilan économique 2013 en Nord-Pas-de-Calais, un bilan positif de l'activité touristique », *Dossiers de Profils* n°115, mai 2014.



Nord-Pas de Calais
Créateurs d'horizons



Insee
Mesurer pour comprendre